



Communiqué de presse

Le syndicat ALTER refuse l'abandon de l'aéroport d'Orly par Air France.

Monsieur Benjamin Smith, PDG de la holding AFKLM, a décidé en octobre 2023 de faire disparaître la marque Air France de l'aéroport d'Orly.

Cette décision unilatérale est inacceptable au lendemain de l'ouverture du prolongement de la ligne 14 du métro desservant l'aéroport.

Cette décision unilatérale est d'autant plus incompréhensible que de très nombreux projets

d'implantations de bureaux et de sièges sociaux ont été annoncés autour de cet aéroport.

Cette décision unilatérale met à mal la continuité territoriale de la France à travers la dégradation de la régularité, de la fréquence et de la fiabilité des lignes.

Cette décision unilatérale fait prendre un risque industriel grave à Air France.

Cette décision unilatérale interpelle à juste titre de très nombreux passagers, élus nationaux et locaux, en Île-de-France ou en régions, salariés, indépendants ou décideurs.

ALTER demande à la direction de renoncer à ce projet socialement et industriellement destructeur.

ALTER attend de la direction d'Air France qu'elle engage des négociations avec les organisations professionnelles afin d'envisager la desserte d'Orly par Air France d'une manière digne du premier marché intérieur d'Europe et de la première destination touristique mondiale.

À l'appui de cette revendication, **nous appelons tous les pilotes d'Air France et de Transavia France à cesser le travail du 22 au 25 juillet 2024, et à se rassembler le lundi 22 juillet à 15h à la station « aéroport d'Orly – sortie 1 » de la ligne 14 pour manifester leur attachement au maintien d'Air France à Orly**

Contacts :

ALTER (syndicat de pilotes Air France) :

MM Christophe Pesenti (06 51 73 72 77) et François Hamant (06 75 54 41 07)

Presse : Marion Laporte, 06 12 81 18 60

Union
syndicale
Solidaires



Telegram

Alter
Le syndicat Pilote



Appli ALTER

5 rue Walter Gropius CP 80215
94518 Rungis Cedex
06 80 23 58 12
contact@syndicatalter.fr